

Logiciels : la France pirate moins

Comme chaque année, la BSA (Business Software Alliance) qui réunit la plupart des géants du logiciels, adresse ses bons et mauvais points aux pays en matière de piratage.

Encore une fois, la France est pointée du doigt même si les choses s'améliorent un peu. Les campagnes de sensibilisation et de menaces à l'adresse des entreprises qui ne payent pas leurs licences a fini par un peu payer.

Le taux de piratage passe ainsi de 47% à **45%** en 2006 dans notre pays. Mais malgré ce repli de deux points, la France reste en haut du classement européen du piratage puisque la moyenne du Vieux Continent est de **36%**. Dans le monde, le taux s'établit à 35%. Aux Etats-Unis, il est seulement de 21%.

Comme chaque année, la BSA s'émeut du manque à gagner pour les éditeurs. En Europe, il est évalué à 2,6 milliards de dollars contre 3,1 milliards un an plus tôt. Des montants difficilement vérifiables. En France, le manque à gagner atteindrait 515 millions de dollars.

« En grande partie harmonisée, la législation européenne a eu un effet positif sur l'action répressive, ce qui a contribué à stabiliser le taux de piratage depuis 2005. En France, ce taux qui avait progressé de deux points en 2005 est revenu à son niveau antérieur (2004 et 2003). », se félicite l'association dans un communiqué.

Pourtant, les éditeurs doivent aujourd'hui se battre sur deux fronts. Les copies classiques continuent à inonder les marchés émergents tandis qu'Internet est le principal vecteur de logiciels pirates dans les marchés matures.

Ce sont d'ailleurs les pays émergents qui affichent les taux de piratage les plus élevés. Il atteint 95% en Arménie, 82% en Chine, 80% en Russie.

Pour autant, les perspectives de revenus des éditeurs dans le monde restent fortes. Selon l'étude, le volume des dépenses consacrées à l'acquisition de logiciels devrait dépasser les 350 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années.